

Conditions générales d'utilisation (CGU)

Conditions générales d'utilisation du site la Maison de l'Europe.

Article 1 : Objet

Les conditions générales d'utilisation ont pour objet l'encadrement juridique de l'utilisation du site, la Maison de l'Europe.

Ce contrat est établi entre :

Le gérant du site dit « L'Éditeur »,

et

Toute personne physique et morale souhaitant accéder au site, dit « L'Utilisateur ».

Les conditions générales d'utilisation doivent être acceptées par tout Utilisateur, et son accès au site vaut acceptation de ces conditions.

Article 2 : Mentions légales

L'association Maison de l'Europe de Lot-et-Garonne est implantée à Agen. Cette association loi 1901 déclarée à la Préfecture le 31 juillet 2013 et parue au Journal Officiel le 17 août 2013.

Siège social : avenue Edouard Herriot – 47000 Agen et représentée par les Co-Présidents M. Veniel et M. Roque.

Tél : 05.53.66.47.59

Mail : contact@maison europe47.eu

Siret : 30214933100043

Responsable publication : Mme Hubert Pauline

Création du site internet : M. Delavigne Laurent

Hébergeur : 02Switch

222 Bd Gustave Flaubert

63000 Clermont-Ferrand

<http://www.02switch.fr/>

Crédit photos : Maison de l'Europe de Lot-et-Garonne

Article 3 : Accès au site de la Maison de l'Europe

Tout Utilisateur ayant accès à internet peut accéder gratuitement au site. Les frais supportés par l'Utilisateur pour y accéder (connexion internet, matériel informatique, etc) ne sont pas à la charge de l'Éditeur.

Le site et ses différents services peuvent être interrompus ou suspendus par l'Éditeur, notamment à l'occasion d'une maintenance, sans obligation de préavis ou de justification.

Article 4 : Responsabilité de l'utilisateur

L'Utilisateur est responsable des risques liés à l'utilisation de son identifiant de connexion et de son mot de passe. Son mot de passe doit rester secret, en cas de divulgation, l'Éditeur décline toute responsabilité.

Article 5 : Responsabilité de l'Editeur

Tout dysfonctionnement du serveur ou du réseau ne peut engager la responsabilité de l'Editeur. Le site de la Maison de l'Europe s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité des données. Toutefois, il n'apporte pas une garantie de sécurité totale.

Article 6 : Propriété intellectuelle

Les contenus du site de la Maison de l'Europe, logos, textes, images, photos, vidéos etc sont protégés par le droit d'auteur, en vertu du Code de la propriété intellectuelle.

Article 7 : Données personnelles

Le site assure à l'Utilisateur une collecte et un traitement d'informations personnelles dans le respect de la vie privée conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. En vertu des articles 48 et suivants de la loi 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés en date du 6 janvier 1978, réécrite par l'ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018 applicable au 1^{er} juin 2019, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition de ses données personnelles.

L'Utilisateur exerce ce droit via :

- Son espace personnel
- Un formulaire de contact
- Par mail
- Par voie postale

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'informatique et des libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

Article 8 : Liens hypertextes

Les domaines vers lesquels mènent les liens hypertextes présents sur le site n'engagent pas la responsabilité de l'Editeur de la Maison de l'Europe, qui n'a pas de contrôle sur ces liens.

Article 9 : Evolution des conditions générales d'utilisation

Le site de la Maison de l'Europe se réserve à tout moment le droit de modifier les clauses de ces conditions générales d'utilisation.

Article 10 : Durée du contrat

La durée du présent contrat est indéterminée. Le contrat produit ses effets à l'égard de l'utilisateur à compter de l'utilisation du service.

Article 11 : Droit applicable et juridiction compétente

La législation française s'applique au présent contrat. En cas d'absence de résolution amiable d'un litige né entre les parties, seuls les tribunaux sont compétents.